

### FAÇONNONS VÉLIZY AUTREMENT

"La jeunesse est un art" (Oscar Wilde). Elle est en effet instinctive, fulgurante et éblouissante. De fait, les jeunes en sont les artistes, vigies d'un monde en émergence, pionniers des savoir-faire alternatifs et sources intarissables d'innovations.

La jeunesse est aussi un sport (et pas seulement pour leurs parents). Les métaphores ne manquent d'ailleurs pas : marathon des études, course des déplacements, jumping des situations à risque, surf des réseaux sociaux...

La jeunesse est surtout une énergie qui fait avancer notre société et l'entraîne vers des chemins d'avenir. Comme en physique, la transformation de cette énergie en une trajectoire réussie, résulte d'un travail !

Il importe donc de ne pas dissiper toute l'énergie de la jeunesse dans le désœuvrement en la privant de travail. Il importe aussi de lui ouvrir de larges perspectives de parcours personnels dans la société.

Dans cet esprit, notre équipe, poursuit l'œuvre collective entreprise avec la naissance de notre "jeune" ville.

"Tout pour l'enfance, avenir de la nation", avec les crèches, les écoles, les collèges, les lycées voisins, les activités périscolaires, les centres de loisirs, le Service jeunesse, le Bureau Information Jeunesse et les associations assurant des apprentissages culturels et sportifs.

Bourses aux projets et Permis citoyens accompagnent nos jeunes dans leurs projets d'émancipation. Au-delà, les 45 000 emplois de Inovel Parc leur ouvriront un horizon professionnel large. Le Plan Local d'Urbanisme leur prépare des parcours résidentiels adaptés à leur avenir : résidence étudiante ou jeune travailleur, logement locatif social ou du parc SEMIV, et aussi propriétaire d'un appartement ou d'une maison.

Mais la jeunesse n'est pas seulement l'apanage des moins âgés, et "les enfants de Vélizy-Villacoublay" pourront rester jeunes longtemps en fréquentant les associations, les centres sportifs et les City parcs, la Médiathèque, l'École de musique et de danse, L'Onde... voire pour les plus âgés, les loisirs présentés récemment au Printemps des Seniors.

La jeunesse est donc bien un art, celui de vivre et bien vieillir. Elle a un rapport très relatif au temps ou à l'âge et s'apprécie plutôt à l'aune de l'énergie investie dans le travail. Il faut donc ne pas dissiper trop d'énergie en vains discours ou inutiles oppositions, pour concentrer ses forces dans l'action et préparer l'avenir de notre ville... de notre pays.

### ENSEMBLE POUR VÉLIZY

A croire que le Maire, malgré son cumul de mandats, s'ennuie ! Dans les Echos du mois d'Avril, nous avons assisté à un gros effort de manipulation de l'opinion publique de la part de la majorité. Voilà deux exemples pour illustrer notre propos.

Vélizy ou Vélizy-Villacoublay ? Dans son édito le groupe majoritaire, Façonnons Vélizy Autrement reproche à notre groupe de ne pas mettre le mot Villacoublay dans notre nom Ensemble Pour Vélizy. Pourquoi la majorité n'a pas comme slogan Façonnons Vélizy-Villacoublay Autrement ? C'est à mourir de rire, c'est l'hôpital qui se moque de la charité ! Pour commettre un tel impair la majorité rédige-t-elle elle-même ses tribunes libres ? Rappelons simplement que Joël Loison s'était battu pour que Villacoublay soit inscrit partout où cela est possible et qu'il a toujours contribué à associer la base aérienne à la ville avec une présence sans faille des différents commandants qui l'ont dirigée. Cette polémique puéride digne de Tartuffe mérite juste un mot : RIDICULE !

Commissariat ou « Hôtel de police » quelle est la différence ? L'hôtel est une appellation française à l'ancienne qui consiste à nommer des édifices publics ou privés. Ainsi nous avons l'hôtel de ville (Mairie), l'hôtel des impôts (Trésor Public), des hôtels particuliers (Habitations). Un Hôtel au sens moderne est un établissement qui offre des services d'hébergement et d'accueil. Dans ce sens un Commissariat de police a aussi pour vocation d'héberger des individus pour les besoins de la garde à vue... C'est pourquoi un Commissariat de police peut être appelé « Hôtel de police », l'inverse n'est possible que s'il est ouvert 24h sur 24 et permet des gardes à vue. En réalité l'ancienne Mairie rebaptisée pompeusement « Hôtel de police » n'est en fait qu'un déménagement de la police municipale. Ce bâtiment n'aura pas les fonctionnalités d'un commissariat de police.

Plus grave et inquiétant au vu de l'augmentation de la délinquance (cambriolages, vols à l'arraché, incendies volontaires, agressions...), il n'y aura plus de policiers nationaux installés dans la ville ! Seul un bureau des plaintes permettant à 2 policiers nationaux de s'asseoir à côté des policiers municipaux permet au Maire de faire croire que cet « Hôtel de police » est un nouveau commissariat de police. La ficelle est un peu grosse mais en période électorale tous les bla-bla et autres enfumages sont les bienvenus...

### INNOVONS POUR VÉLIZY Groupe PS d'opposition

Le 31 mars 2017 est entrée en vigueur la loi sur le non-cumul des mandats interdisant à un même élu de cumuler à la fois un mandat local et un mandat national.

Cette avancée majeure dans les institutions de notre République, apportée par les socialistes, est saluée par une très large frange de la population française qui souhaite en finir avec la professionnalisation de la vie politique. Depuis plusieurs mois maintenant, notre groupe « Innovons pour Vélizy » réclame transparence et honnêteté de la part du Député-maire au sujet de son avenir à la tête de notre ville.

D'autres élus de droite en situation de cumul ont fait des choix nets et respectables, y compris dans la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à laquelle nous appartenons.

Ainsi, le Maire de Versailles, François De Mazières, a déclaré il y a quelques semaines renoncer à se présenter aux élections législatives de juin 2017 pour se consacrer à sa ville.

Le Maire de Vélizy-Villacoublay, quant à lui, entretient le flou sur ses intentions et n'a rien trouvé de mieux que de propager dans la ville des rumeurs infondées sur la prétendue remise en cause de la loi sur le non-cumul bien qu'aucun candidat à la présidentielle n'ait prévu une quelconque abrogation.

Comme son champion, Monsieur Thévenot s'est donc lui aussi enfermé dans le déni de la réalité et dans les petits arrangements avec la vérité qui semblent être une marque de fabrique des fillonnistes.

Pourtant, s'il est élu en juin prochain à la députation, Monsieur Thévenot devra lui aussi rendre un costume : celui de Maire.

En annonçant son intention de se présenter aux élections législatives de juin, Monsieur Thévenot fait donc le choix délibéré de privilégier une carrière qu'il doit juger plus prestigieuse et rémunératrice plutôt que de s'intéresser à l'avenir des Véliziens.

Les Véliziens n'ont cependant pas élu Monsieur Thévenot en mars 2014 pour qu'il poursuive son destin personnel mais bien pour qu'il s'occupe des affaires de la ville.

Or, ces dernières ne semblent pas être une priorité pour Monsieur Thévenot lorsque l'on constate les problèmes croissants de délinquance ou encore l'inaction de la municipalité face à la déchetterrie sauvage sous la dalle Louvois.

Notre ville, Vélizy-Villacoublay, que nous aimons et chérissons tous, mérite bien mieux que d'être le vulgaire tremplin d'un élu local aux ambitions démesurées.